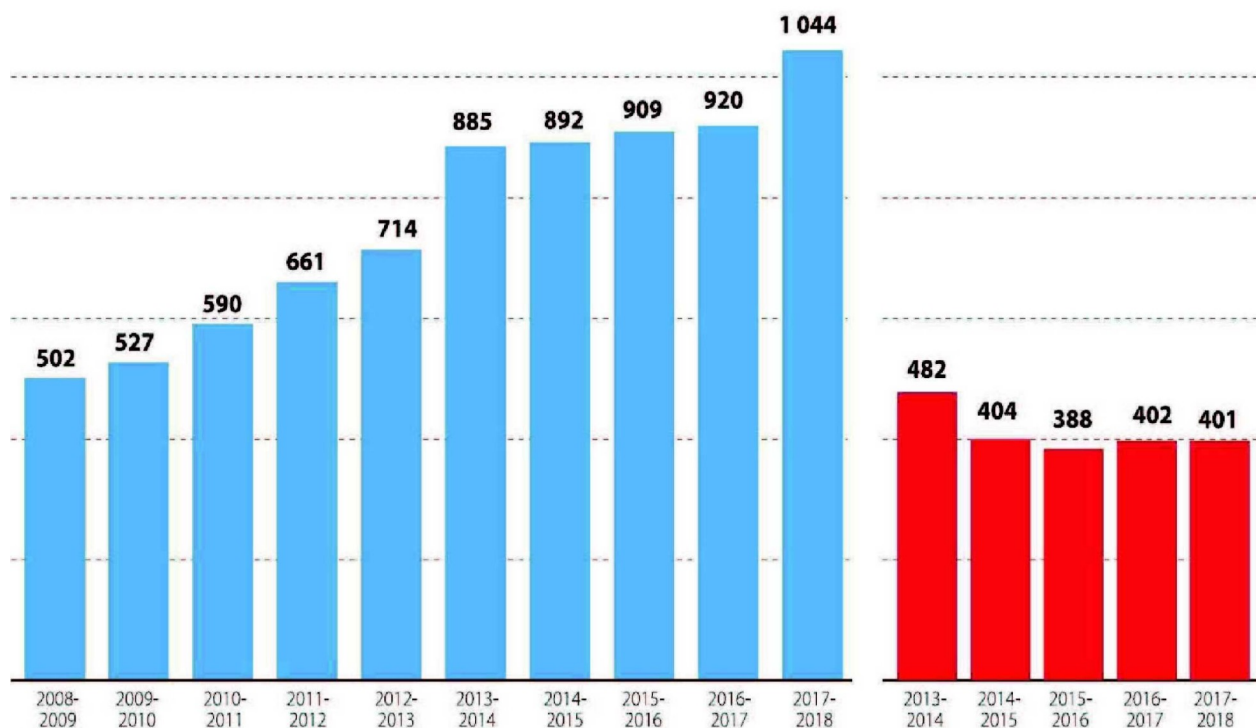


L'ENSEIGNEMENT À DOMICILE ATTEINT UN NIVEAU RECORD

■ À LA MAISON

■ DANS UNE STRUCTURE PRIVÉE



Source : Enseignement.be

IPM Graphics

Selon les derniers chiffres envoyés par l'administration de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, jamais autant d'enfants suivant l'enseignement à domicile n'ont été déclarés.

L'augmentation (visible ci-contre) entre 2008 et 2013 s'expliquerait "pour l'essentiel", selon l'administration, par de meilleurs contrôles de l'obligation scolaire. Mais après quatre années de stabilisation, le nombre

d'inscrits a connu une nouvelle augmentation en 2017-2018. Notons que 55% de ces élèves sont en primaire. Toujours selon l'administration, pour près de 50% de ces enfants, ce choix de l'école à domicile n'excéderait pas une année.

Par ailleurs, les enfants suivant un enseignement dans une structure (école) privée étaient 482 en 2013. Leur nombre se stabilise désormais autour des 400 (ils étaient 402 en 2017-2018).

BdO